

## Avis au public

Attendu qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans la rue op der Alkërrech au Potaschberg afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique durant des travaux de raccordement. Il est mis à la connaissance du public, que le règlement temporaire sur la circulation, édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date de ce jour, peut être consulté au secrétariat communal avec effet immédiat.

---

Lieu : **Op der Alkërrech**  
Début : **Lundi 6 février 2023 à 08h00**  
Fin : **Vendredi 17 février 2023 à 17h00**  
Motif : **Travaux de raccordement**  
Règlement : GRE-016-2023

---

Grevenmacher, le 3 février 2023

La secrétaire communale,  
contreseing Art. 74 de la loi communale



Carine Majerus

Le bourgmestre

Leon Gloden